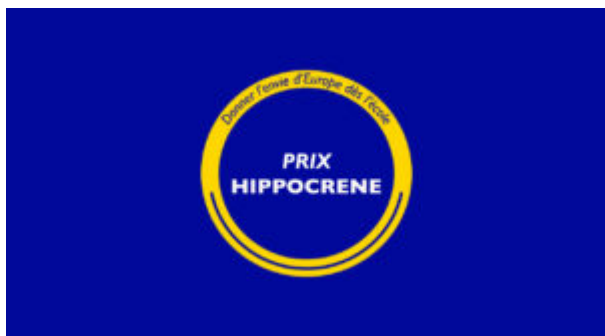


Prix « Europe »



Initié par la Fondation Hippocrène en 2010, le prix est organisé avec le soutien de la Représentation permanente en France de la Commission européenne et, depuis 2017, en partenariat avec le Ministère de

l'agriculture et de l'alimentation (Direction générale de l'enseignement et de la recherche).

La formation, la mobilité, les échanges et les projets communs sont les meilleurs moyens pour les jeunes de concrétiser leur appartenance à un ensemble commun et de prendre conscience de leur citoyenneté européenne.

Les candidatures sont ouvertes du novembre à janvier de chaque année. Consulter la [rubrique « Textes officiels »](#) pour connaître les dates précises de dépôt des dossiers à chaque campagne – Note de service

Qui peut candidater sous la catégorie « Enseignement agricole » ?

- Le concours est ouvert à toutes les classes de l'enseignement agricole public et privé sous contrat.

Modalités du concours :

- Le concours consiste à présenter un dossier mettant en perspective un projet original de partenariat européen élaboré par la classe avec son / ses professeurs. Il s'agira, dans le cadre d'échanges avec de jeunes Européens, de travailler sur toute thématique pouvant illustrer les enjeux et les valeurs communes de l'Union européenne (actions d'engagement, thématique d'action comme l'environnement, la lutte contre les

discriminations, la défense des libertés, la promotion d'une culture européenne et de son patrimoine).

Prix pour les lauréats :

- Catégorie Enseignement agricole : Prix de 5 000 euros destiné à la réalisation du projet.
- La catégorie Enseignement agricole est également éligible pour le Grand Prix, d'un montant de 10 000 euros, qui est choisi parmi l'ensemble des catégories du concours.
- Une remise des prix particulière en présence de personnalités organisée dans des lieux d'exception à Paris
- **Exemple 2022** : Remise des prix exceptionnelle : la remise des prix s'est inscrite dans le contexte de la PFUE avec une dimension particulière et la présence de personnalités exceptionnelles. Une délégation de lauréats a été invitée à Paris, à La Sorbonne début mars 2022.

Les candidatures des établissements participants de l'enseignement agricole doivent être adressées par courriel, d'ici avant la mi-janvier :

- pour les établissements d'enseignement technique, transmettre le dossier à la personne en charge de la coopération internationale au sein de la DRAAF / DAAF, dont votre établissement dépend. [Contacts selon votre région](#)
- pour les établissements d'enseignement supérieur long, 1 seul projet par établissement sera transmis directement au BRECI (brecei.dger@agriculture.gouv.fr) à la mi-janvier.

Trois dossiers sont pré-sélectionnés au niveau national et seront transmis au Grand Jury, qui auditionnera à Paris début février les candidats finalistes à Paris.

Retrouvez les lauréats :

Projet lauréat Prix Hippocrène 2022 – Catégorie Enseignement agricole – remis au Lycée de la Brie-Montbazillac

[Prix Europe-Hippocrène sous Présidence française](#)

Lire + d'articles sur le [Prix Hippocrène](#)